

ASSOCIATION  
DES  
JURÉS ORPHÉONIQUES

SECRETARIAT GÉNÉRAL:  
47, Boulevard Magenta, 47  
PARIS

Paris, le 4<sup>th</sup> Janvier 1899

Cher Maître,

J'ai le plaisir de vous annoncer que le Comité vous a  
choisi, à l'unanimité, pour faire partie du jury chargé  
d'examiner et juger les partitions envoyées au Concours  
de Composition ouvert par l'Association des Jurés Orphéoniques.

Le Comité compte sur votre dévouement à l'art  
musical populaire pour lui apporter l'appui de votre  
autorité et de votre haute compétence dans le jugement  
de ces œuvres destinées à élever le niveau artistique des  
Sociétés Orphéoniques.

Des sous-commissions pour chacune des branches:  
Orphéons, Harmonies, Symphonies, Fanfares, préparent  
un travail de sélection entre les partitions présentées,  
afin qu'une séance suffise - si possible - au jugement définitif.

Cette séance aura lieu le vendredi prochain, 9 juin  
à 8 h<sup>1/2</sup> du soir, Salle des Quatuors, Maison Royet-Wolff.

Comptant sur votre précieux concours, je vous prie d'agréer,

Cher Maître,  
l'expression de mes sentiments dévoués.

S. Guillemin

sec. gén.